



CAHIER DES CHARGES

Série de photos “ Tiers Lieux vivants ardéchois ”

Contexte

Initialement d'origine urbaine, les Tiers Lieux se développent également en zone rurale et le mouvement tend à s'accélérer en Ardèche. Au nombre de 18 début 2020, les tiers lieux ardéchois offrent une diversité d'activités dans un environnement propice au partage : bureaux et/ou ateliers partagés, cafés associatifs ou numériques, laboratoires de fabrication et d'innovation, jardins partagés, habitat participatif, ... etc. Chaque lieu est unique et organisé par un collectif d'usagers.

Porté depuis 2014 par le Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale (SYMPAM), la Trame 07 est un dispositif original qui accompagne l'émergence et la structuration des Tiers Lieux ardéchois ainsi que leur mise en réseau, notamment via l'expérimentation de nouvelles formes de travail et d'outils d'intelligence collective.

Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la désignation d'un prestataire pour la réalisation d'une série de 15 photos mettant en scène 15 Tiers Lieux ardéchois afin d'alimenter sa photothèque et d'utiliser ses visuels sur les différents supports de communication papiers et numériques (haute qualité). Les mises en scènes mettront en valeur de manière originale les membres qui vivent et font vivre les lieux, les activités proposées et les métiers présents au sein de ces lieux.

Acquisition des droits

Dans le cadre du présent marché, le Syndicat mixte du Pays de l'Ardèche méridionale acquiert l'exclusivité et la totalité des droits de représentation et de reproduction sur tout support des prestations réalisées. Il appartiendra au photographe d'avoir les autorisations de droits à l'image des personnes en fonction des canaux de diffusion. Un contrat de droit devra être fourni, permettant l'exploitation libre de ces photographies par le Syndicat mixte du Pays de l'Ardèche méridionale dans sa mission La Trame, sans limite dans le temps.

Rôle du prestataire

Pour sa part le prestataire retenu sera en charge de :

- Organiser les séances photos avec les Tiers Lieux ardéchois (prise de rendez-vous, préparation de la mise en scène choisie). Liste fournie par le SYMPAM-La Trame.

- Réaliser une série de 15 tableaux photographiques choisis en accord avec le commanditaire
- Participer à la réunion de cadrage et informer le Sympam-La Trame du suivi de la réalisation des photographies.
- Livrer l'ensemble des photos aux formats souhaités (numérique haute qualité et web).

Le prestataire devra être un professionnel justifiant d'une activité de photographe professionnel.

Il fournira les éléments suivants pour sa candidature :

- une lettre de motivation pour le projet intégrant une présentation du candidat ou du groupement
- un portfolio présentant des travaux déjà réalisés
- devis détaillé dans lequel les prix communiqués seront fermes et forfaitaires. Les prix devront être détaillés et intégrés l'ensemble des coûts liés à la mission à savoir les horaires, les déplacements, les frais techniques, la cession de droits, Les prix devront être indiqués en Euros HT et TTC.

Calendrier

Juillet 2020 : réunion de cadrage dans les locaux de la Trame (Le Teil) pour caler la mission.

Juillet - octobre : 2020 réalisation de la série de photos, des points réguliers sur l'avancement des prises de vues.

Octobre 2020 : restitution des photographies.

Les critères de choix

- Prix (30%)
- Références et Qualité artistique (40%)
- Solutions techniques et méthodologie de travail proposées (30%)

Nous vous informons que dans le cadre des financements Européens Leader, nous sommes dans l'obligation de mettre en concurrence plusieurs prestataires.

Réponse par mail attendue avant le 1er juillet 2020 à midi

melanie@latrame07.fr

Dossier suivi par : Mélanie Clidière 06 44 77 84 73

